



LA PORTE LATINE

ACTUALITÉS

« Centre France » du 13 juillet 2007

Publié le 13 juillet 2007 · 1 min de lecture



« La Montagne » du 13 Juillet 2007

ÉGLISE ■ Une lecture très éclairante de l'évêque après le Motu proprio de Benoît XVI sur la messe en latin

« Le Pape n'a pas du tout transigé »

L'archevêque de Clermont Hippolyte Simon doit mettre en ligne, ces tout prochains jours, sur le site Internet du diocèse, une prise de position après la publication du Motu proprio de Benoît XVI. Un point de vue qui bouscule les conclusions de bien des observateurs.

CÉDRIC GOURIN
cedric.gourin@centrefrance.com

Intellectuel de l'Église française, dont les prises de position sont toujours observées avec beaucoup d'intérêt par les spécialistes des religions, l'archevêque de Clermont Hippolyte Simon apporte un soutien sans faille au Pape après la publication de son Motu proprio.

Cet acte législatif papal décrète que « le Missel romain promulgué par Saint Pie V et réédité par le Pape Jean XXIII doit être considéré comme l'expression extraordinaire de la lex orandi (la loi de la prière, NDLR) de l'Église et honoré en raison de son usage vénérable et antique ». Mgr Simon s'en explique.

Alors que certains commenta-

teurs déplorent un retour en arrière par rapport à l'une des réformes clés du Concile Vatican II (1962-1965), vous réfutez l'idée que le Pape accorde un peu trop aux intégristes, aux Lefebvristes, notamment. Pourquoi ?

« L'essai de comprendre la situation créée par les trois documents publiés récemment par le Pape et la par la Congrégation pour la doctrine de la foi. Benoît XVI vient successivement de publier en quelques jours, d'abord, une Lettre aux catholiques de Chine, qui est une belle apologie de la liberté religieuse, ensuite un Motu proprio qui "libéralise" la messe en latin. Mais une lecture superficielle oublie de regarder ce qu'il dit. Il affirme qu'on ne peut pas opposer le rite dit de Saint Pie V au rite dit de Paul VI (1970). Or, cette idée selon



MGR SIMON. Sa prise de position devrait être remarquée au sein de l'Église française et jusqu'à Rome.

laquelle il y aurait eu rupture entre deux rites, c'est ce qui a fourni la base de toutes les oppositions, en particulier des intégristes, à tout ce que les papes ont établi à partir du Concile Vatican II. La conviction de Benoît XVI, c'est :

on ne peut pas faire comme s'il y avait une rupture entre les deux Missels. Le Pape dit que ce rite de Paul VI est dans la continuité et non dans la rupture.

Il affirme cette position dans une

lettre apostolique adressée aux évêques...

Il écrit : « Il n'est pas convenable de parler de ces deux versions du Missel romain comme s'il s'agissait de deux rites. Il s'agit plutôt d'un double usage de l'unique et même rite ». En cela, il rend désormais impossible le discours de tous ceux qui ont critiqué le Concile comme étant en rupture, et ruine tout l'argumentaire des intégristes, et notamment des Lefebvristes. Pour moi, c'est quelque chose de tout à fait fondamental. C'est une manière de rendre non pertinent l'argumentaire sur le fond.

Vous évoquez également le texte du cardinal Levada, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, à Rome ?

« C'est le troisième point. Il est en effet réaffirmé que l'Église n'a pas le monopole exclusif de l'identité chrétienne et peut retrouver des éléments significatifs de cette identité dans les autres Églises et communautés chrétiennes, ce qui fonde l'œcuménisme.

Il y a donc un lien entre ces trois textes ?

« Au vu de la concomitance

de publication, on ne peut pas penser qu'il n'y en a pas. Or, ces trois textes lus ensemble ruinent les trois piliers sur lesquels Mgr Lefebvre a bâti son opposition au Concile. Si on va au-delà de cette problématique superficielle de la forme du rite, c'est une invitation faite aux traditionalistes pour reprendre en compte les acquis du Concile. En tenant compte de ces trois textes, je me tiens dans la communion avec le pape Benoît XVI.

Peut-on parler, alors, de réconciliation avec les schismatiques ?

« Dans cette voie d'unité, le pape a raison. Il est dans son rôle. Mais, en même temps, il n'a pas transigé sur le fond de la doctrine, sur la liberté religieuse et l'œcuménisme.

Peut-on parler de prise de position historique ?

« La souffrance du Pape, comme la mienne, est de voir des fidèles qui s'enferment, qui s'enkystent, alors qu'on aurait besoin de leur énergie pour donner de la profondeur et de la qualité à nos célébrations, pour lesquelles on peut toujours progresser. »

• Hippolyte Simon, Archevêque de Clermont-Ferrand

Article paru dans La Montagne du 13.07.07

Source : laportelatine.org/actualite/centrefrance-du-13-juillet-2007

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France